POUR VOUS INFORMER

Site internet : Saint Florent le Jeune

HORAIRES D'OUVERTURE SECRÉTARIAT DE MAIRIE



JOURS	HORAIRES
MARDI	10H00 à 12h00
MERCREDI	10H00 à 12h00
JEUDI	10H00 à 12h00
VENDREDI	10H00 à 12h00

SAINT-FLORENT-LE-JEUNE

LIVRET D'ACCUEIL



7 Rue de Villemurlin – 45600 SAINT FLORENT LE JEUNE
Tél : 02.38.36.93.79
Mail : accueil@saint-florent-le-jeune.fr

Le mot du Maire

Bienvenue à Saint-Florent-Le-Jeune ! Découvrir un village, s'y installer et y habiter, s'y sentir pleinement citoyen, nécessite parfois d'être aidé, accompagné, orienté…

C'est ce à quoi s'attachent nos services publics locaux à travers ce petit livret d'accueil.

Notre village se distingue par le dynamisme et la qualité de ses associations citoyennes, sportives et culturelles, résultant de l'envie générale des habitants de vivre ensemble.

La participation des Florentais(aises) est un encouragement important pour tous les élus et les responsables d'associations qui portent leurs projets et animent le village.

Choisir Saint-Florent, c'est faire le pari d'une intégration réussie. Mais c'est aussi apporter sa juste contribution au développement d'une commune. C'est aussi contribuer au maintien de notre école, en regroupement scolaire avec Saint-Gondon depuis des décennies, et notre souhait est de maintenir vivement nos classes dans les deux communes. C'est cette ambition que les élus ont envie de vous faire connaître.

A toutes et à tous qui allez devenir Saint-Florentais(aises) et découvrir le village, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à Saint-Florent !



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :



SICTOM → jour de collecte le mardi après-midi

Si besoin changement/perte/emménagement : sictom@sictom-chateauneuf.fr (document en mairie)



EAU-ASSAINISSEMENT → les compteurs sont relevés en Octobre et facturés en Novembre.
Dans ce cas les citerneaux doivent être accessibles et dégagés



URBANISME →
Renseignements auprès de la Mairie ou sur servicepublic.fr
Sur le site de la Communauté de Communes du Val de Sully



BRUITS VOISINAGES → Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanches et jours fériés de 10h à 12h



COMPRIMÉS D'IODE → Vous habitez dans un rayon de 20kms autour d'une centrale nucléaire, pensez à aller en pharmacie chercher vos comprimés d'iode **(gratuit, sous délivrance d'un justificatif de domicile)**

VOS LOISIRS

Vous disposez à Saint-Florent de :

- Deux beaux étangs pour pêcher ou vous relaxer
- Des chemins de randonnées pour faire des balades à pied, à vélo et même à cheval !
- D'un terrain multisports pour pratiquer : tennis, handball
- D'un city stade permettant : basket, football, ping-pong, babyfoot et course !
- D'une aire de jeux pour les petits jusqu'à 3 ans.









VOS ELUS :

CONSEIL MUNICIPAL 2026



Jean-Claude BADAIRE
MAIRE

ADJOINTS AU MAIRE



Mauricette ODRY
1ère Adjointe



François VERNEREY
2ème Adjoint



Ameline RODRIGUES
3ème Adjointe

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Katia BOUCHARD



Jean-Claude BERGEVIN



Renaud DELANNOY



Brice LEMAIRE



Sandrine RIMBAULT



Flavien PAILLER



Stéphanie BEZARD

LES AGENTS DE LA COMMUNE :



Léa
VOISIN
Secrétariat



Philippe
GUESSELIN
technique



Thibault
LE MOAL
technique



Delphine
DUMAIS
entretien

VOS COMMERCANTS & ARTISANS

















VOTRE ÉCOLE

L'école de St Florent est en regroupement scolaire avec la commune voisine de St Gondon.

L'école primaire de la commune accueille dans ses 2 classes, les élèves du CM1 jusqu'au CM2.

Le repas préparé sur place se prend à la cantine scolaire de St Florent.

Un service de car assure la liaison entre les 2 communes.

Le service périscolaire (garderie) est assuré à St Gondon.



VOS ASSOCIATIONS

Comité des fêtes → belote – noël des enfants – carnaval - pâques

Saint Florent Loisirs → vide grenier – théâtre – troc plantes - randonnées

Saint Florent de France → belote – rencontre annuelle des "Saint Florent"

Ateliers des Genêts → couture – patchwork – cartonnage floral

Les Amis Pêcheurs → concours de pêche